

**Nombre de membres****Séance du 02 mars 2023****en exercice : 10**

L'an deux mille vingt-trois et le deux mars l'assemblée régulièrement convoquée le, 23 février 2023 s'est réunie sous la présidence de

**Présents : 8****Sont présents :** William GEORGES, Mélanie PETIT, Grégory BILLEBAUT, Yoan LE GOFF, Jocelyne MANDAGOT, Sylvie MECA, Jean PINGAL, Christian SAPENA**Votants : 9****Représentée :** Mireille LACHAUME par Christian SAPENA**Absente :** Dominique LAFFONT**Secrétaire de séance :** Jocelyne MANDAGOT**Ordre du jour :**

- Approbation du procès verbal du 24 Novembre 2022
- Nomination du secrétaire de séance
- Vote du compte administratif 2022
- Vote du compte de gestion 2022
- Affectation de résultats 2022
- Demande d'Adhésion de 2 communes à la SMAEP

**Questions diverses**

- Nouvelle signalisation Rateau/Les Marchais
- Remplacement de l'éclairage général et secours à la salle des fêtes
- Affouages 2023/2024 : nouvelle procédure d'inscription
- Parcelle ZS 32 : infos diverses (aucune délibération ne sera prise lors de ce conseil municipal sur ce sujet)

**OUVERTURE DE LA SEANCE :**

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.  
Mme MANDAGOT Jocelyne est nommée secrétaire de séance.

***APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022  
9 VOIX "POUR" SANS RESERVE***

Le Maire signale à ses membres du conseil municipal que le compte de gestion ne nous est toujours pas délivré par la trésorerie de Sens. Nous ne pouvons pas délibérer sur celui-ci ni sur le compte administratif. Le vote de l'affectation de résultats au budget 2023 devient donc impossible. Ces délibérations sont donc reportées lors d'un prochain conseil municipal.

**Objet : ADHESION DE 2 COMMUNES A LA SMAEP ( DE 2023\_001)**

Le Maire présente la demande d'adhésion au SMAEP des communes de Courlon sur Yonne et Vinneuf.

Leur adhésion a été acceptée par le Comité Syndical de la SMAEP en date du 13 décembre 2022. Les collectivités membres du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord Est/Sources des Salles doivent se prononcer également sur ces demandes d'intégration.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent l'intégration des communes de Courlon sur Yonne et Vinneuf.

**RESULTAT DU VOTE :**

9 voix "pour"  
0 voix "contre"  
0 voix "abstentions"

### QUESTIONS DIVERSES

Le Maire propose de porter à l'ordre du jour du prochain conseil un devis pour le remplacement de la porte de la cuisine de la mairie ainsi que le remplacement du tableau d'affichage extérieur de la mairie qui est en très mauvais état. Les membres du conseil approuvent cette décision.

-Remplacement de l'éclairage général et secours à la salle des fêtes : Les membres du conseil approuvent cette décision. Une demande de subvention sera établie lors du vote au prochain conseil.

-Nouvelle signalisation Rateau/Les Marchais : Un devis est en cours et sera présenté lors du prochain conseil.

-Affouages 2023/2024 : Les dates d'inscriptions aux affouages seront affichées en mairie et sur notre site. Il n'y aura plus de distribution dans les boîtes aux lettres.

Travaux d'identification de parcelles dans les bois de Bagneaux par l'ONF.

Prévisions d'investissement sur l'exercice 2023 : Allée du cimetière à refaire et le trottoir devant la salle des fêtes de Rateau.

-Parcelle ZS 32 :

A titre d'information, la parcelle pourrait être divisée en 3 parts :

Monsieur BACHIMONT, (600 m<sup>2</sup>)

Madame PETIT Mélanie (2950 m<sup>2</sup> environ)

Commune (1950 m<sup>2</sup> environ)

Un vote définitif sera pris ultérieurement

Fin de séance 20h50

Le secrétaire de séance  
Jocelyne MANDAGOT



Le Maire  
William GEORGES

